

Mon Entrée à l'École...

NOTRE DAME DE FOY

3 avenue du Vieux Moulin 62630 ETAPLES-sur-MER

Téléphone 03.21.94.66.89

Directrice Mme BRUYANT Stéphanie Mail sbruyant.ogece@gmail.com

Facebook : École Notre Dame de Foy Étaples



École
Notre Dame de Foy
Étaples sur Mer

DOSSIER d'INSCRIPTION

Année scolaire 2022/2023

Horaires de Classe

- **Matin** 8 h 30 - 12 h
- **Après-midi** 13 h 45 - 16 h 30

Périscolaire

- **Matin** Garderie pour tous à partir de 7 h 45
- **Soir** Etude à partir du CP de 16 h 45 à 17 h 45
 Garderie pour les maternelles de 16 h 45 à 18 h
- **Restauration**
 - Sur place de la maternelle au CM2

Ecole Notre Dame de Foy ETAPLES

Inscription Merci de prendre rendez-vous

- par téléphone au 03 21 94 66 89 (Possibilité de laisser un message sur répondeur)
- par mail sbruyant.ogece@gmail.com

Arrhes de 34 € à verser à l'inscription

Ce montant sera déduit de la facture 2022/2023 ou conservé en cas de désistement

Tarifs Contribution mensuelle (participation scolaire & frais) au choix : 34 € ou 36 €

Prix d'un repas : 4,20 €*

Cotisation UDAPEL et APEL (Association Parents d'Elèves) > 13,50 €*

Garderie mensuelle Maternelles ou Primaires > 12 €* le matin

Ou occasionnelle > 1,50 €* la présence

Garderie mensuelle Maternelles > 13 €* le soir

Etude mensuelle Primaires > 15 €* le soir

Ou occasionnelle > 1,80 €* la présence

Sur la facture Réduction accordée sur la participation scolaire au 2^{ème} et 3^{ème} enfant scolarisé
Gratuité à compter du 4^{ème} enfant scolarisé

*variations possibles > tarifs revus chaque année par le Conseil d'Administration

Les équipements et lieux de vie

- 5 salles de classe équipées de vidéo projecteurs
- 1 classe RAD
- 1 bibliothèque
- 1 salle de Restauration

Activités Initiation à l'anglais, piscine, classe nature, classe de voile, classe de neige,
Intervenants en sport de la grande section au CM2...
Proposition d'un éveil à la Foi de la maternelle au CM2

APEL Association des Parents d'Elèves

Une équipe dynamique qui propose au cours de l'année différentes manifestations comme le carnaval, la kermesse, achat de brioches, tombola, loto... N'hésitez pas à les rejoindre, toute bonne volonté sera bienvenue !

ECOLE NOTRE DAME DE FOY - 3 avenue du Vieux Moulin 62630 ETAPLES 03 21 94 66 89

Nous vous remercions de la confiance témoignée par le choix de notre établissement pour la scolarité de votre enfant.

Vous voudrez bien remplir le dossier remis lors du rendez-vous et le déposer au **CENTRE ADMINISTRATIF*** situé au **COLLEGE 38 rue du Général Obert à ETAPLES** en y joignant les pièces demandées ci-après.

*(Possibilité de dépôt dans la boîte aux lettres du Collège > porte blanche à gauche du portail en bois)

Documents à joindre au dossier d'inscription

	Fiche d'inscription
	Photocopie du Livret de Famille
	Photocopie des Vaccinations
	Certificat de Radiation (si l'enfant était scolarisé dans un autre établissement)
	Convention financière
	Bordereau de facturation
	Acompte de 34 € pour le 1 ^{er} mois de scolarité (non remboursable en cas de désistement)
	RIB si vous souhaitez le prélèvement automatique mensuel pour le règlement des frais scolaires
	Autres documents à porter à notre connaissance (jugement de divorce, problème médical...)

L'inscription sera effective à la réception du dossier complet

Ecole Notre Dame de FOY 3 avenue du Vieux Moulin 62630 ETAPLES 03-21-94-66-89

FAMILLEResponsable Principal > Père & Mère Père Mère Tuteur DASS Autre membre Autre cas Autorité Parentale > Père & Mère Père Mère Tuteur DASS Autre membre Autre cas Autre Contact > Tuteur DASS Autre membre Autre cas à préciser _____**Coordonnées du Père****Coordonnées de la Mère**Civilité M. ou Mme M. Mme

Nom & Prénom

Nom & Prénom

Nom de naissance

Nom de naissance

Date et lieu de naissance

Date et lieu de naissance

portable ___ / ___ / ___ / ___ / ___

portable ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Téléphone travail ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Poste _____

Téléphone travail ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Poste _____

Email Personnel

Email Personnel

Email Bureau

Email Bureau

Profession

Profession

Employeur

Employeur

Adresse du domicile

Adresse du domicile

Téléphone Domicile ___ / ___ / ___ /

Téléphone Domicile ___ / ___ / ___ /

Célibataire Marié Divorcé Veuf Concubinage Séparé Pacsé Célibataire Marié Divorcé Veuf Concubinage Séparé Pacsé

Nombre d'enfants dans le Second Degré (Collège, Lycée...)

Nombre d'enfants à charge

En cas de Parents séparés ou divorcés, l'enfant vit chez > sa mère son père les deux en garde alternée **ELEVE**NOM Prénom 2nd Prénom Garçon Fille Externe Demi-Pensionnaire > LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI Garderie matin > LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI Occasionnel Etude > LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI Occasionnel Garderie soir > LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI Occasionnel Options Académiques Anglais Espagnol Allemand

Date d'entrée ___ / ___ / _____

Niveau Maternelle CP CE1 CE2 CM1 CM2 6e 5e 4e 3e 3ePP 2nde 1ère Term

Classe d'accueil

L'élève sera-t-il boursier ? Oui Non L'élève est-il redoublant ? Oui Non Etablissement précédent >

Date et Lieu de Naissance ___ / ___ / _____

Lieu de Naissance _____ Département _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date et lieu de Baptême

Composition de la famille

	NOM et Prénoms	Date de Naissance	Classe & Etablissement actuel
1			
2			
3			
4			
5			

Nom et Téléphone du Médecin Traitant

En l'absence des Parents, Personne(s) à prévenir en cas d'URGENCE ou autorisé(es) à venir récupérer l'enfant

	Nom et Prénom	Lien de parenté	
1			Portable
2			Portable
3			Portable

Veuillez noter ci-dessous tout renseignement utile concernant la santé de l'enfant :
(Problème de santé, allergies (médicamenteuses ou alimentaires...) etc

Tout changement (adresse, N° de téléphone, situation familiale, etc...)
doit être signalé dans les plus brefs délais.

Documents à fournir obligatoirement

Photocopie du Livret de Famille

Photocopie des Vaccinations

Certificat de Radiation

Autres : répartition paiement, jugement de divorce...

ou tout autre document que vous souhaiteriez porter à notre connaissance

Cette inscription vaut engagement financier envers l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique Etaplois - OGECE qui prendra les mesures nécessaires en cas de non-paiement des frais afférents (participation, demi-pension & autres frais)

Fait à

Le

Signatures obligatoires pour l'inscription

Signature du Chef d'Etablissement
et Cachet de l'Etablissement

DATE

SIGNATURE

Mère

Papa

Autre

ECOLE NOTRE DAME DE FOY 03 21 94 66 89 Année 2022-2023

Document à déposer ou envoyer avec votre règlement au Centre Administratif

Composition de la Famille dans le Groupe Scolaire Lycée & Collège St Joseph - Ecoles St Michel St Joseph & Notre Dame de Foy

Aîné	Nom & Prénom	Cours suivi en Septembre
2 ^{ème} Enfant	Nom & Prénom	Cours suivi en Septembre
3 ^{ème} Enfant	Nom & Prénom	Cours suivi en Septembre
4 ^{ème} Enfant	Nom & Prénom	Cours suivi en Septembre

Vos règlements se feront par PRELEVEMENT (à partir d'Octobre 2022) CHEQUE ou ESPECES

NE PAS JOINDRE DE RIB si PAIEMENT par PRELEVEMENT en 2021/2022 > sauf si CHANGEMENT de COMPTE-BANQUE

BORDEREAU du mois de SEPTEMBRE uniquement pour les enfants scolarisés à Notre Dame de Foy

Vos choix ci-après seront repris sur la facture annuelle

PARTICIPATION

La réduction 2^è, 3^è ou 4^è enfant sera appliquée sur la facture

Nous choisissons 34 € ou 36 € X ___ enfant(s) inscrits à Notre Dame de FOY = _____ €

RESTAURATION Prix d'un repas 4 € 20

Si votre enfant :

> Est Demi-pensionnaire tous les jours : ajouter 75,60 € pour septembre x ___ enfant(s) = _____ €

> Reste en restauration à jours fixes LUNDI (4*) MARDI (4*) JEUDI (5*) VENDREDI* (5)

* Additionner le nombre de REPAS pour Septembre _____ x 4,20 € x ___ enfant(s) = _____ €

> Reste en restauration selon le planning des parents : choix du forfait annuel suivant :

25 REPAS sur l'année soit 10,50€ par mois et par enfant 50 REPAS sur l'année soit 21€ par mois et par enfant

75 REPAS sur l'année soit 31,50€ par mois et par enfant 100 REPAS sur l'année soit 42€ par mois et par enfant

Montant par mois retenu _____ € x ___ enfant(s) = _____ €

FOURNITURES (seulement pour les familles n'habitant pas ETAPLES)

1 ENFANT 4,80 € 2 ENFANTS 8 € 3 ENFANTS 10,50€ 4 ENFANTS 12,50 € > _____ €

ETUDE GARDERIE

Matin > 12 € x ___ enfant(s) = _____ € Soir > 13 € Maternelles x ___ enfant(s) = _____ € Soir > 15 € Primaires x ___ enfant(s) = _____ €

Additionner les sommes et reporter → = _____ €

COTISATION UDAPEL uniquement à l'aîné de la famille fréquentant un établissement privé **13,50 €**

Si l'aîné est scolarisé dans un autre établissement privé, veuillez préciser ci-après son nom, prénom et l'établissement dans lequel il est inscrit :

TOTAL pour Septembre → _____ €

Réservé au Service Comptable

Espèces : Reçu N° _____ du ___ / ___ / ___ Chèque N° _____ de _____ € tiré sur _____

CONSIGNES IMPORTANTES AU DOS DE CE BORDEREAU > TSVP

REGLEMENT

Pour les familles qui règleront par Chèque ou Espèces

- **Chèque** à libeller à l'ordre de l'**O.G.E.C.E**

(A déposer chaque début de mois au CENTRE ADMINISTRATIF ou, en dehors des heures ou jours de fermeture, dans la boîte aux lettres située au Collège Saint Joseph > porte blanche à gauche de l'entrée principale)

- **Reçu** fourni pour tout paiement en **Espèces**

Pour les familles qui souhaitent le Prélèvement automatique

- **Reconduction de votre RIB si vous êtes actuellement en prélèvement**
- Joindre un R.I.B. pour les nouvelles familles (un mandat vous sera transmis pour signature)

1^{er} prélèvement de l'année scolaire réalisé en Octobre (souvent réalisé après le 5 car lié l'édition de la facture)
Date de débit : 5 du mois de Novembre 2022 à Juin 2023

△ > Décalage d'un ou deux jours en cas de week-end ou jour férié)

Nous contacter au 03 21 94 57 38 ou par mail clepretre@ogece.com pour un changement de date d'échéance au 10 ou au 30 du mois

La somme prélevée chaque mois sera indiquée sur l'échéancier figurant sur votre facture annuelle
Nous vous remercions de bien vouloir provisionner votre compte bancaire en conséquence.
Veuillez noter que trois rejets consécutifs entraînent l'arrêt de ce mode de règlement.

Les livrets pour tests seront également facturés : 2,10 € aux CE2 CM1 et CM2 / 1,95 € aux GS et CE1

Tout repas occasionnel doit être réglé à l'avance auprès du Centre Administratif

CALCUL DE LA RESTAURATION > 138 repas (1er trimestre 53 repas - 2e trimestre 43 repas - 3e trimestre 42 repas)					
ANNEE 2022/2023	NB MENSUEL	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEPTEMBRE	18	4	4	5	5
OCTOBRE	12	3	3	3	4
NOVEMBRE	13	4	4	3	2
DECEMBRE	10	2	2	3	3
JANVIER	17	4	5	4	4
FEVRIER	8	2	2	2	2
MARS	18	4	4	5	5
AVRIL	7	1	2	2	2
MAI	13	2	5	3	3
JUIN	18	4	4	5	5
JUILLET	4	1	1	1	1
NB Total REPAS	138	31	36	36	35
MONTANT	579.60 €	130,20 €	151,20 €	151,20 €	147 €

- > Si votre enfant reste en garderie tous les matins ou tous les soirs, veuillez cocher au recto de cette feuille la case correspondante.
- > Si votre enfant n'y reste qu'**occasionnellement**, le montant à régler sera calculé par le service comptable selon la fréquentation > 1 présence le matin 1,50 € ou le soir 1,80 € pour les Maternelles et les Primaires